



« Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le mois prochain, je présenterai le budget 2016. Afin que vous puissiez bien le comprendre et suivre l'évolution de la santé économique de notre ville, je vous présente le « **Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Julie** ».

Ce rapport débutera avec un rappel des états financiers 2014 et du rapport de l'auditeur pour cette année. Il dévoilera ensuite les indications préliminaires des états financiers 2015, les rémunérations et allocations des membres du Conseil, les orientations générales pour l'année 2016, ainsi que le Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour 2016-2017-2018.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR 2014*



**Les états financiers audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui ont été déposés à la séance du 5 mai étaient consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluaient la quote-part de la Régie intermunicipale de l'eau potable, de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et de la Régie intermunicipale du centre multisport régional. Pour permettre une lecture plus claire des dépenses propres à notre municipalité, nous vous présentons les états financiers non consolidés.*

**** L'excédent provient :**

- **de certaines catégories de revenus :**
 - les taxes foncières et tarifs de compensations;
 - les redevances et compensations concernant les matières résiduelles.
- **et de dépenses moindres :**
 - le contrat des travaux de pompage et déshydrations des boues;
 - le contrat du transporteur en transport collectif;
 - les intérêts sur obligations.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME : pour 2014, il totalise 38,3 M\$, soit 2,1 M\$ de moins par rapport à l'année précédente.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES ÉTATS FINANCIERS 2015

À ce stade-ci, les revenus seront supérieurs aux prévisions adoptées pour 2015, de sorte qu'avec un suivi rigoureux des dépenses, nous prévoyons obtenir **un surplus de plus de 1 000 000 \$**. Ce surplus proviendra :

des revenus :	<ul style="list-style-type: none">▪ les droits de mutations immobilières;▪ la subvention en amélioration de service du transport collectif.
et de dépenses moindres :	<ul style="list-style-type: none">▪ la dépense à la caisse de retraite des employés;▪ le contrat du transporteur en transport collectif;▪ l'élimination et vidange des boues;▪ les intérêts sur obligations.

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015



Services aux citoyens

- Implantation de panneaux électroniques;
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Mise en place d'un service d'information par courriel ou texto (Mon Sainte-Julie);
- Organisation d'essais de véhicules électriques;
- Réalisation d'un projet pilote de webdiffusion des séances du Conseil municipal
- Renouvellement du concours Maisons fleuries;
- Création de l'ordre du mérite municipal Les Grands Julievillois;
- Mise en place d'un circuit historique dans le Vieux-Village;
- Renouvellement du concours de photographies avec une nouvelle formule;
- Maintien constant des infrastructures;
- Réalisation en continu des objectifs de la planification stratégique.



Transport

- Collaboration avec l'AMT et le MTQ pour les travaux de construction du nouveau stationnement incitatif;
- Ajout d'un nouveau départ en circuit 600 vers Montréal;
- Sondage en ligne sur le transport collectif;
- Prolongation du contrat de covoiturage;
- Bonification du service de Taxi 12-17 avec une nouvelle destination;
- Suivi serré concernant la construction du futur stationnement incitatif et planification du développement commercial dans ce secteur.



Activités

- Collaboration importante à la tenue de la première édition de la course Jog ma ville;
- Organisation d'une seconde plantation dans le cadre du programme Grandir avec mon arbre;
- Tenue du tout premier salon Place aux aînés;
- Organisation d'une journée portes ouvertes à la caserne de sécurité incendie;
- Poursuite du projet Un vélo, une ville;
- Installation d'un abri solaire près des jeux d'eau;
- Collaboration importante à la tenue de la deuxième édition de la marche Je bouge avec mon doc!;
- Entraînement extérieur gratuit pour le lancement du Défi Santé 5/30 équilibre;
- Inauguration de la nouvelle piste cyclopédestre;
- Ententes intermunicipales pour l'utilisation de l'aréna et de la piscine;
- Participation à la création du nouveau Centre multisports régional Saint-Amable Sainte-Julie Varennes;
- Travail de collaboration avec le CCSSJ pour la construction de la 3e glace et gestion des impacts des travaux de construction;
- Plusieurs grands événements familiaux gratuits et la réalisation de nombreuses autres initiatives.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2015 (9 395 120 \$) :

- La réfection majeure des infrastructures sur la rue Charles-De Gaulle, entre les rues du Grand-Coteau et Des Autels, au coût de 1 300 000 \$;
- La réfection de la rue Principale, entre la rue Nobel et le boulevard Armand-Frappier, au coût de 400 000 \$;
- Les travaux de pavage, de bordures et trottoirs dans différents secteurs, au coût de 400 000 \$;
- Le début des travaux pour l'aménagement du parc de la Coulée;
- Le début des travaux de la construction du futur stationnement incitatif.

Certains projets seront complétés en 2016, dont le futur stationnement incitatif et le développement commercial dans ce secteur.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Fonctions au sein du Conseil	<p>Chaque conseiller reçoit une rémunération annuelle de 20 257 \$ et une allocation de dépenses de 10 128 \$. Le conseiller agissant en tant que maire suppléant reçoit une allocation supplémentaire de 547 \$ et une allocation de dépenses de 274 \$ par mois.</p> <p>La mairesse reçoit une rémunération annuelle de 77 853 \$ et une allocation de dépenses de 15 976 \$.</p> <p>Chaque représentant à la Commission du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie perçoit un salaire mensuel de 166 \$ et une allocation de dépenses de 83 \$.</p>
Fonctions de représentant de la Ville au sein de différents comités, commissions et conseils d'administration	<p>Le représentant à la MRC de Marguerite-D'Youville touche une rémunération de 358 \$ pour chaque assemblée et 119 \$ pour toute autre rencontre ainsi qu'un montant forfaitaire annuel de 3 865 \$. Lorsqu'il agit à titre de préfet adjoint, la rémunération est portée respectivement à 501 \$, 286 \$ et 7 361 \$ pour les mêmes fins.</p> <p>Tous les montants versés par la MRC de Marguerite-D'Youville se répartissent entre la rémunération pour 2/3 et l'allocation de dépenses pour 1/3 jusqu'au maximum prévu par la loi.</p> <p>Le représentant à la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent a droit à une rémunération de 245 \$ pour chaque présence aux rencontres du conseil d'administration ou du comité exécutif. Il obtient également une allocation de dépenses de 123 \$, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.</p> <p>Le représentant à la Régie intermunicipale de l'eau potable reçoit une rémunération de 174 \$ et une allocation de dépenses de 87 \$ pour chaque réunion mensuelle, jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi. Lorsqu'il agit comme vice-président, le montant de rémunération devient 262 \$ et il n'y a pas d'allocation de dépenses.</p> <p>Le représentant de la Ville au conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional reçoit une rémunération de 174 \$ et une allocation de 87 \$ est aussi versée jusqu'à concurrence du maximum prévu par la loi.</p> <p>En tant que vice-présidente de la Commission de l'aménagement de la Communauté métropolitaine de Montréal, la mairesse a droit à une rémunération forfaitaire de 7 500 \$ pour l'année 2015 et de 500 \$ pour chaque séance, maximum 5 000 \$.</p>

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

Nous conservons une gestion rigoureuse et responsable, combinée à une approche créative et novatrice. Cela nous permet d'améliorer les services en continu et d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux citoyens, tout en figurant parmi les villes de notre catégorie de population qui affichent les meilleurs profils financiers et les taux de taxation les plus compétitifs.

Le respect de la capacité de payer des citoyens demeure également au cœur de nos priorités.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Principaux projets :

- Le prolongement de la rue Murano et du boulevard Armand-Frappier, du côté est du chemin du Fer-à-Cheval, pour créer un secteur commercial et pour l'aménagement du nouveau stationnement incitatif tant attendu par nos citoyens;
- La poursuite du projet de revitalisation du Vieux-Village;
- La réfection du pavage de certaines rues qui se détériorent;
- La mise en valeur des étangs de la rue Charlebois, un projet admissible à une aide financière de la CMM;
- La réfection majeure des infrastructures sur les rues :
 - Duvernay
 - Principale entre Jules-Choquet et Duvernay, et
 - F.-X.-Garneau jusqu'à la rue Louis-Fréchette*;
- La réfection majeure des infrastructures sur la rue Borduas, entre les rues Simone-De-Beauvoir et Daoust et l'ajout de bandes cyclables, de trottoirs et d'éclairage*;
- La construction d'un bassin de rétention pluvial (secteur Charles-De Gaulle)*.

**Ces trois derniers projets sont admissibles à une aide financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018).*

D'autres projets sont également inscrits au programme triennal d'immobilisations, ce qui inclut notamment l'achat et le remplacement de véhicules, l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques, la réalisation d'interventions dans différents parcs et édifices municipaux, etc.

Le Conseil municipal devra donc faire des choix difficiles au cours des prochaines semaines dans le cadre de l'étude et de l'analyse précédant l'adoption du PTI et ce, en vertu de notre orientation de restreindre les dépenses dans un contexte de besoins grandissants.

Je termine ce rapport en vous mentionnant que conformément à la *Loi sur les cités et villes*, nous avons déposé :

- une liste de tous les contrats conclus depuis novembre 2014 qui comportent une dépense de plus de 25 000 \$;
- de même qu'une liste de tous les contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque leur somme dépasse 25 000 \$.

Vous pouvez consulter ces documents sur demande.

Pour conclure, je remercie notre équipe de direction, particulièrement notre directeur général, M. Pierre Bernardin, notre trésorière, Mme Sylvie Forest, ainsi que tous nos employés pour leur excellent travail.

Je remercie aussi, de façon particulière, le conseiller Mario Lemay, président de la Commission des finances et notre collègue, la conseillère Lucie Bisson, membre de cette commission.

Je veux également souligner l'implication constante de tous les membres du Conseil municipal qui partagent ce même objectif de saine gestion administrative de notre belle ville.

La mairesse,

Suzanne Roy